

# LE PLIE DE BELFORT

Mis en place en 1994, le PLIE (Plan local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi) de Belfort est, comme les autres, calqué sur un territoire, mais il a la particularité de correspondre à l'ensemble du département du Territoire de Belfort. Il collabore avec les PLIE de Montbéliard et de Héricourt au niveau du bassin d'emploi. Ceci se traduit par des actions communes – santé, mobilité, garde d'enfants... – et la réservation de postes dans les structures partenaires.

Le PLIE repose sur un protocole signé par la Ville de Belfort, le Département, le Conseil régional et l'État. Ce protocole comporte des engagements, tant financiers qu'institutionnels, et vise quatre objectifs d'action : améliorer et diversifier l'offre d'insertion ; offrir un service et des conseils individualisés ; resserrer les liens avec les milieux économiques ; réfléchir et expérimenter sur la notion « d'entreprise sociale » pour les personnes durablement exclues du marché du travail. La présidence tourne chaque année.

Le dispositif, nécessairement consensuel, exige la reconnaissance de l'action sociale des uns et des autres et appelle des options communes, dans le respect des objectifs et des missions de chacun. Contrat de ville, PDI et actions de l'État sont coordonnés et chacun sait ce que va faire le PLIE. Quant aux organismes d'insertion, ils n'ont pas, de ce fait, des relations avec une pluralité d'interlocuteurs dispersés. Sur le plan financier, la recherche de fonds européens est coordonnée et les règles d'attribution de ces fonds sont communes pour toutes les SAIE, ce qui est un gage d'équité et de gain de temps pour les opérateurs.

Le PLIE fonctionne au sein de la MIFE (1).

Il ne réalise pas en direct les actions d'insertion, mais s'appuie sur un réseau d'acteurs partenaires du dispositif. Un exemple récent, la création de l'ETTI « Territoires d'Emplois » en 1999 : identification du besoin ; accord des institutionnels ; contribution à l'ingénierie de projet... création d'une SARL avec les structures d'insertion existantes ; concours financier au démarrage. La même démarche a prévalu à partir de l'identification d'un besoin de socialisation pour la mise en place d'un chantier d'insertion : rencontre avec un projet local porté par deux associations caritatives, le Secours Catholique et l'Entraide Protestante ; mise au point du projet avec les divers partenaires ; création d'INSER VET, un vrai et beau magasin sur rue, avec des salariés qui côtoient quotidiennement des bénévoles.

Pour l'accompagnement des personnes tout au long de leur parcours d'insertion, le PLIE initie un accompagnement à long terme avec des référents. À Belfort, ceux-ci sont rattachés aux quatre structures prescriptrices (2). Le PLIE n'a donc pas de personnel propre, hormis pour l'animation et la gestion du dispositif, mais il est responsable de l'animation de ces référents.

Pour les publics en grande difficulté, le PLIE initie l'expérimentation d'un cadre professionnel pour les personnes risquant d'être durablement exclues du marché du travail. Actuellement, l'animateur-coordonateur du PLIE a lancé une enquête pour cerner plus objectivement les éléments à prendre en compte : isolement social, santé, déplacements, expérience professionnelle, etc.

**Christian Lazare** *Animateur du PLIE*

(1) Elle regroupe tous les services, liés à l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi et de la formation.

(2) Agence Nationale Pour l'Emploi, Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi, Centre de Projets et de Suivi Professionnel, Mission Départementale – Espace Jeunes.